

Territoire de Morlaix

Objet :
Commune de CARANTEC
Modification simplifiée n°2 PLU

Dossier suivi par
Lénaïg ROUE
02.98.41.33.10
lenaig.roue@
bretagne.chambagri.fr

Monsieur le Président
MORLAIX COMMUNAUTE
Pôle Aménagement Habitat Cadre de Vie
2B voie d'accès du Port
BP 97121
29671 MORLAIX CEDEX

Morlaix, le 13 septembre 2018

Monsieur Le Président,

Par courrier du 14 août 2018, vos services nous ont fait parvenir, pour avis, le projet de modification simplifiée du :

- *règlement graphique* : modification d'une limite de zonage entre une zone UB et UE et suppression de l'emplacement réservé n°7.
- *règlement écrit* : modification des dispositions générales et des articles U5, U6, U7 et U9 relatif aux implantations et à la hauteur des constructions en zones d'habitat UA, UB et UC.

Cette modification ne portant pas atteinte aux intérêts agricoles de la commune de CARANTEC, nous ne présentons pas d'observation.

Restant à votre disposition,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos salutations distinguées.

L'Elu Référent Territoire,

Thierry MERRET.



Adresse de correspondance :
Chambre d'agriculture
Antenne de Morlaix
Aéroport
CS27934
29600 Morlaix Cedex

02 98 62 39 39
Morlaix
@bretagne.chambagri.fr
chambres-agriculture-bretagne.fr